



Prévention et lutte contre les trafics d'armes classiques en Afrique

2-3 octobre 2014

Séminaire de haut niveau
PARIS, Cercle National des Armées

COMPTE-RENDU

La Délégation aux affaires stratégiques (ministère de la Défense) a organisé les 2 et 3 octobre 2014 au Cercle National des Armées (Paris) un séminaire de haut niveau consacré à l'assistance internationale qui pourrait être apportée aux pays d'Afrique subsaharienne pour lutter contre les trafics d'armes classiques.

Ce séminaire s'inscrivait dans la continuité des engagements pris à l'occasion du *Sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité en Afrique* (Paris, 6-7 décembre 2013) mais également de l'adoption récente du traité sur le commerce des armes dont la France s'est engagée à faciliter la mise en œuvre.

Ce séminaire a réuni plus de soixante-dix participants dont des représentants des organisations régionales et sous-régionales africaines les plus investies dans la lutte contre les trafics d'armes sur le continent. Ces organisations ont été invitées à exprimer concrètement leurs attentes et définir leurs besoins prioritaires en matière d'assistance en présence des principaux acteurs internationaux (dont les Nations unies et l'Union européenne) susceptibles de leur apporter un soutien technique et financier.

Les débats ont été structurés autour de cinq tables-rondes:

- la première table-ronde a été consacrée à une évaluation des flux illicites d'armes conventionnelles sur le continent africain. Elle a permis de mieux définir la menace et ainsi d'identifier des domaines d'action prioritaires ;
- la seconde table-ronde a été dédiée au traité sur le commerce des armes adopté par l'Assemblée Générale des Nations unies le 02 avril 2013. A cette occasion, les différents intervenants ont évoqué les enjeux et défis liés à sa mise en œuvre ;
- de nombreux programmes d'assistance ont d'ores et déjà été conduits sur le continent africain afin de renforcer les capacités des Etats en matière de prévention et de lutte contre les trafics d'armes. Les troisième et quatrième tables-rondes ont permis de faire

Compte-rendu - Séminaire *Prévention et lutte contre les trafics d'armes classiques en Afrique*, 2-3 octobre 2014

le point sur les mécanismes existants et les projets menés, d'évaluer les résultats obtenus et de souligner les difficultés rencontrées ;

- enfin, la dernière table-ronde a été entièrement consacrée à l'examen de pistes de progrès pour la conduite des futurs programmes d'assistance.

Dans le cadre de ces échanges, les axes de coopération prioritaires suivants ont été identifiés :

- i. **l'adaptation et l'harmonisation des législations nationales** relatives au contrôle des armes, en particulier au regard des dispositions nouvelles introduites par le traité sur le commerce des armes ;
- ii. la réduction du risque de dissémination illicite des armes et munitions par le biais de la destruction des surplus et de l'amélioration de la **gestion et de la sécurisation des dépôts et armureries** ;
- iii. le **développement de la coopération régionale** sous tous ses aspects : échanges d'informations et de renseignements ; développement de bases de données sur les armes ; renforcement de la coopération douanière ainsi qu'entre les forces de police et de sécurité ; entraide judiciaire et pénale. Certains interlocuteurs ont souligné à cet égard le rôle central de l'Union africaine, seule à même de favoriser une meilleure coordination entre les différents acteurs africains, tout en regrettant l'insuffisance de ses moyens dans ce domaine ;
- iv. le renforcement du **contrôle des frontières** *via* notamment des actions de formation mais également le transfert de matériels et de technologies (équipements de détection et de surveillance).

Ce séminaire a favorisé une nouvelle dynamique de concertation et de coopération entre les différents acteurs – donateurs et bénéficiaires – impliqués dans la prévention et la lutte contre les trafics d'armes conventionnelles. A cet égard, il a pleinement atteint ses objectifs. Ce processus se poursuivra dans le cadre du *Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique* des 15 et 16 décembre 2014 où cette problématique fera l'objet d'un atelier spécifique. Il permettra d'approfondir ces premières pistes de réflexion et de définir des projets concrets, certains ayant d'ores et déjà été informellement esquissés.